

LA MORTALITE PAR SUICIDE AU REGIME AGRICOLE

Dernières données disponibles issues du Système National des Données de Santé

En 2022, comparativement à la population tous régimes, il existe un :

Surrisque

de décès par suicide

(calculé sur la base d'un indice comparatif permettant de comparer, à âge et sexe égal, le régime agricole à la population tous régimes)

15-64 ans

+ 46%

Salariés agricoles (SA) : + 40%
Non salariés agricoles (NSA) : + 57%

65 ans et plus

+ 52%

Salariés agricoles (SA) : pas de différence significative
Non salariés agricoles (NSA) : + 77%

Clé de lecture :

Au régime agricole, les patients âgés de 15 à 64 ans ont un risque de mortalité par suicide supérieur de 46% à celui des patients de tous les régimes d'assurance maladie réunis, de la même tranche d'âge.

Evolution de ce surrisque

Sur la période 2019-2022

15-64 ans

- Salariés Agricoles (SA) : + 8 points
- Non Salariés Agricoles (NSA) : + 13 points

65 ans et plus

- Salariés Agricoles (SA) : pas de différence significative
- Non Salariés Agricoles (NSA) : - 1 point

Le risque suicidaire s'est nettement accru pour les 15-64 ans.

Pour les 65 ans et plus, le risque suicidaire se maintient à un niveau très élevé et **nettement supérieur à celui observé dans l'ensemble des régimes.**

Les principaux facteurs de risque

- Troubles mentaux** : Le suicide est fortement lié aux maladies psychiatriques, notamment pour les 15-64 ans (x15).
- Tentatives de suicide** : Facteur amplificateur. Principalement pour les 65 ans et plus (x12).
- Age** : Risque croissant avec l'âge. Prédominance dès 80 ans.
- Sexe** : Risque accru chez l'homme, surtout après 65 ans (x5).
- Régime d'assurance maladie** : Les assurés agricoles sont des populations plus à risque comparativement aux autres régimes.
- Lieu de résidence** : Les territoires ruraux sont plus exposés.
- Arrêts de travail** : Risque de suicide doublé en cas d'arrêt dans l'année.
- Autres facteurs de risque socio-démographiques** : la région de résidence, la précarité, et l'accessibilité à un médecin généraliste.
- Secteur d'activité** : Les SA et NSA travaillant dans le secteur de la production de bovins-lait sont plus à risque (x2).

Principaux modes opératoires



Pendaison
MSA : 51% des cas
Tous régimes : 47%



Armes à feu
MSA : 21%
Tous régimes : 15%



Médicaments
MSA : 6%
Tous régimes : 15%

Parcours de soins 1 an avant le suicide

15-64 ans : 79% ont eu un **faible recours aux soins** (aucun soin sur plus de la moitié de l'année).

65 ans et plus : 36% ont eu recours à des **psychotropes**, 34% avaient un **faible recours aux soins** et 26% avaient un **suivi régulier**.